



Nom et prénom : _____

No candidat : _____

EXAMEN DE MATURITÉ 2022
OPTION COMPLÉMENTAIRE ÉCONOMIE ET DROIT
DROIT
DONNÉE

Durée : 3 heures

Matériel autorisé : Code des obligations, Code civil

Table des matières :

Droit

Problème	Sujet	Durée estimée	Points attribués
No 1	Régime matrimonial	30 minutes	10
No 2	Obligations	20 minutes	6
No 3	Successions	30 minutes	10
No 4	Responsabilité civile	20 minutes	6
No 5	Droit du travail-syllogisme	80 minutes	23
TOTAL		180 minutes	55

Consignes :

- ▲ Pour les problèmes 1, 2, 3 et 4, utilisez les feuillets officiels d'examen (format A3) ; vous pouvez faire les 4 exercices sur le même feuillet.
- ▲ Pour le problème 5, utilisez le canevas annexé. Si vous avez besoin de plus d'espace pour rédiger votre réponse, utilisez un autre feuillet officiel d'examen.
- ▲ Les feuilles de brouillon que vous utiliserez sont à remettre à la fin de l'examen.
- ▲ La donnée doit également être rendue.
- ▲ Notez votre nom, prénom et numéro de candidat sur la donnée et **sur chaque feuillet de réponses**.



PROBLÈME No 1 : Régime matrimonial

S'agissant du régime matrimonial de la participation aux acquêts...

- a. Il existe deux types de biens : les biens propres et les acquêts. Les acquêts et les biens propres sont en partie cités dans les articles 197 et 198 du code civil suisse. Veuillez, pour chaque chiffre de ces listes, expliquer brièvement chaque point et donner un exemple concret de ce que cela pourrait être.**
- b. En cas de dissolution, quel est le principe de partage des biens propres et des acquêts ?**

PROBLÈME No 2 : Droit des obligations

Gérard achète d'occasion une Fiat 500 rouge au garage "Maranello" de Delémont. La voiture en question a déjà 100'000 km au compteur et a été mise en circulation pour la première fois il y a 5 ans. Le patron du garage explique à Gérard que le propriétaire précédent est quelqu'un d'extrêmement soigneux et que cette voiture n'a jamais connu aucun problème ou accident. De plus, les services ont été effectués systématiquement dans les délais.

Dans ces conditions, Gérard, qui fait totalement confiance au garagiste, estime que le prix demandé par le garage "Maranello" pour ce véhicule, à savoir CHF 7'000.-, est tout à fait correct. En effet, Gérard a vu dans un autre garage, une voiture équivalente en vente pour CHF 6'500.-.

Un doute s'empare toutefois de Gérard. Il retrouve, par la carte grise du véhicule, le nom du propriétaire précédent et le contact. Il s'avère que cette voiture a en fait été accidentée et qu'elle était en dégât total. De plus, le patron du garage "Maranello" de Delémont était parfaitement au courant de cela. Gérard est outré, mais laisse traîner les choses et ne fait rien, car la voiture fonctionne bien. Toutefois, 13 mois après que Gérard ait découvert le mensonge du patron du garage, la voiture tombe en panne. Gérard se dit qu'il pourrait profiter de la situation et faire annuler le contrat, puisque le patron du garage lui a menti sur l'état du véhicule.

Le contrat peut-il être annulé ?

Veillez rédiger votre réponse en vous référant aux articles du CO que vous utilisez.

PROBLÈME No 3 : Droit des successions

Soit la situation suivante :

Gwendolyne décède. Elle est mariée à Ernest. Avant Ernest, elle était mariée avec Patrick, avec lequel elle a eu deux enfants, Francis et Jeanne. Francis est prédécédé, mais a laissé une veuve, Hélène, et deux enfants, Kévin et Liam. Jeanne est mariée avec Ignace ; ils ont eu ensemble trois enfants, Marie, Nadine et Olivier. Marie est malheureusement décédée peu après sa naissance. Gwendolyne laisse une masse successorale de CHF 1'000'000.-

En vous aidant du code civil et en mentionnant la référence légale, partagez la succession dans les deux cas suivants :

- a. Si aucune disposition n'a été prise par Gwendolyne (succession légale).**
- b. Si Gwendolyne a rédigé un testament stipulant que Patrick doit recevoir la quotité disponible de sa masse successorale.**

PROBLÈME No 4 : Responsabilité civile

Pierrick se promène avec son chien, Médor, dans un parc de la ville. Pierrick décide de s'asseoir un moment sur un banc. Comme Médor est un chien calme, il lui enlève sa laisse.

Un groupe d'enfants joue au football sur un terrain prévu pour cela à une vingtaine de mètres du banc sur lequel Pierrick est assis. Cette agitation n'est pas du goût de Médor qui, énervé par la situation, se précipite sur Julien, un des joueurs de foot de 12 ans, et lui mord le mollet.

- a. En vous aidant des codes à votre disposition et en mentionnant les références légales, expliquez ce qu'il en est au niveau de la responsabilité civile.**
- b. Cela changerait-il quelque chose si Dylan, un des copains de Julien, était en train de s'amuser à lancer des cailloux sur Médor au moment de l'incident, et que Médor était tenu en laisse par Pierrick ? Justifiez avec les références légales.**

PROBLÈME No 5 : Travail - syllogisme

Veillez analyser ce cas en utilisant la méthode de résolution en 6 étapes par syllogisme juridique en utilisant le modèle annexé. Attention, au minimum trois références juridiques doivent être utilisées.

Les faits

Le 16 septembre 2020, Stéphane a été engagé pour une durée indéterminée par Madeleine, propriétaire de la boutique « Madeleine mode » à Porrentruy, spécialisée dans la vente de vêtements pour hommes et femmes. Le salaire annuel de Stéphane est de CHF 60'000.-. Le contrat écrit signé par les parties ne stipule rien quant aux conditions de licenciement.

Stéphane est très apprécié par les clients de la boutique et donne entière satisfaction à Madeleine.

Durant les premiers mois de l'année 2022, la clientèle de la boutique a fortement diminué et le magasin rencontre des difficultés financières. Madeleine est contrainte à regret de licencier Stéphane car elle n'a plus les moyens de le garder.

Le 28 mars 2022, Madeleine informe Stéphane lors d'un entretien de 15 minutes qu'elle met fin immédiatement au contrat de travail qui les lie. Selon elle, les raisons économiques qui motivent sa décision sont un juste motif de licenciement. Elle lui demande de prendre ses affaires et de s'en aller. Stéphane recevra son salaire jusqu'à fin mars. Le même jour, elle lui envoie une lettre recommandée que Stéphane reçoit le 29 mars 2022. Cette dernière rappelle le licenciement immédiat de Stéphane. Madeleine profite de cet envoi pour le remercier pour son engagement et son professionnalisme. La lettre ne mentionne par contre pas le motif du licenciement. Stéphane est étonné par l'absence de délai de congé. Il avertit Madeleine par écrit le 29 mars 2022 comme quoi, habituellement, pour des raisons économiques, un délai de congé doit être observé. Il aimerait également que Madeleine lui rappelle par écrit le motif du licenciement.

Nous sommes le 10 avril 2022. Stéphane reçoit par un sms de Madeleine lui disant qu'elle est très surprise, qu'aucun délai de congé supplémentaire ne lui sera accordé et qu'elle n'a pas l'obligation de rappeler par écrit le motif du licenciement. Elle lui indique pour terminer que Stéphane a reçu son salaire pour l'intégralité du mois de mars et que c'était déjà un geste généreux étant donné que Stéphane n'a pas travaillé les 29, 30 et 31 mars 2022.

Nous sommes le 11 avril 2022. Stéphane vous contacte. Quels conseils allez-vous lui donner pour défendre ses intérêts ?

- a. Madeleine n'a-t-elle pas l'obligation d'indiquer par écrit le motif de la résiliation ?
- b. En sachant que la raison économique n'est pas un juste motif de licenciement, que pouvez-vous dire à Stéphane ? Veuillez démontrer ce qu'il peut réclamer à Madeleine.